UN TITRE DE SEJOUR POUR SAHAK, LEVON ET LEURS PARENTS !

Sahak et Levon sont élèves en classe de première professionnelle comptabilité au lycée Saint-Exupéry de Créteil. Ils ont quitté leur pays d'origine, l'Arménie, suite à des persécutions. Ils sont arrivés en France en 2009 avec leurs parents et n'ont pu obtenir de titre de séjour malgré de multiples demandes. Levon et Sahak ont tissé leur réseau amical en France, et envisagent de poursuivre leurs études sur le territoire français.

Sahak a été arrêté le mois dernier lors d'un contrôle routier. Il a été remis en liberté mais est il a reçu une obligation à quitter le territoire sans délai. Pour poursuivre leurs études dans des conditions sereines, entourés de leurs parents, la famille TOUMANYAN doit être régularisée.

Nous, parents, enseignants, élèves, citoyens demandons à M. le préfet du Val de Marne, l'abrogation de l'obligation de quitter le territoire français délivrée à l'encontre de Sahak et l'attribution d'un titre de séjour Vie Privée et Familiale pour Levon, Sahak et leurs parents.

Pour appuyer notre demande,
un rassemblement est prévu devant la préfecture de Créteil
le mardi 16 avril 2012 à partir de 14h 30

Jeunesse Sans Papiers Jeunesse Volée! La Loi doit changer!

Nom et prénom	Qualité	Signature
Nom et prénom	Qualité	Signature